

**PROCÈS-VERBAL  
Conseil de quartier de Val-Bélair  
Conseil d'administration**

**Procès-verbal de la séance  
régulière du conseil d'administration  
du Conseil de quartier de Val-Bélair, tenue le 19 octobre 2022 à 19 h 30,  
à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport,  
Québec (Québec) G3K 1X5**

**SONT PRÉSENTS**

M <sup>me</sup> Francine Dion	Présidente
M. Jean Thibault	Trésorier et secrétaire
M. Marc-André Ducharme	Administrateur
M. Benoît Duchesne	Administrateur
M. Maxime Falardeau	Administrateur
M. Charles Gillespie	Administrateur
M <sup>me</sup> Jane Hicks	Administrateur
M <sup>me</sup> Bianca Dussault	Conseillère municipale

**SONT ABSENTS**

M. Sylvain Gaumont	Administrateur
M. Stéphane Martin	Administrateur

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS**

M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques
M <sup>me</sup> Caroline Ouellet	Secrétaire de soutien

2 citoyens sont présents à l'assemblée.

**IL Y A QUORUM**

## ORDRE DU JOUR

**Vous êtes conviés à la huitième séance régulière de l'année 2022 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Val-Bélair, qui aura lieu le mercredi 19 octobre 2022, à 19 h 30, à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec (Québec) G3K 1X5.**

- |   |         |
|---|---------|
| 1. Ouverture de l'assemblée   | 19 h 30 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour                             | 19 h 31 |
| 3. Période d'information de la conseillère municipale                 | 19 h 35 |
| 4. Période de questions et commentaires du public                     | 19 h 50 |
| 5. Suivi des activités du conseil de quartier                         | 20 h 20 |
| • Suivi des activités de sécurité routière                            |         |
| • Suivi consultation – Encadrement sur la démolition                  |         |
| • Suivi consultation – Plan régional des milieux humides et hydriques |         |
| 6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 21 septembre 2022      | 20 h 45 |
| 7. Information, correspondance et trésorerie                          | 20 h 50 |
| 8. Varia  | 20 h 55 |
| 9. Levée de l'assemblée   | 21 h 00 |

Francine Dion  
Présidente

Pour de l'information, veuillez contacter :  
Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne  
Téléphone : 418-641-6411, poste 8152, dominique.gagnon2@ville.quebec.qc.ca

### **22-10-01 Ouverture de l'assemblée**

À 19 h 31, M<sup>me</sup> Francine Dion procède à l'ouverture de l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

### **22-10-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par M. Benoît Duchesne, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

### **22-10-03 Période d'information de la conseillère municipale**

M<sup>me</sup> Bianca Dussault présente tout d'abord l'état d'avancement de certains projets routiers :

- L'aménagement d'un trottoir cyclo-piéton sur le viaduc de la route Sainte-Geneviève réalisé par le ministère des Transports avance bien;
- Les travaux en cours sur le boulevard Pie-XI Sud ont été devancés cet automne plutôt qu'au printemps prochain et devraient durer environ 1 mois. Les citoyens impactés ont été informés par un dépliant distribué à chaque adresse. Aussi, considérant que le détour se fait dans un secteur résidentiel et près d'une zone scolaire, le transport par autobus est offert à tous les enfants jusqu'à la fin de l'année scolaire. Considérant certains enjeux de signalisation soulevés par les administrateurs, elle fera les démarches nécessaires pour assurer que la signalisation requise pour assurer la sécurité de tous soit bien en place.

Elle fait savoir que la biométhanisation débutera dès le 1<sup>er</sup> novembre prochain, que l'annonce officielle se fera dans le secteur de la Haute-Saint-Charles et qu'il y aura distribution de sacs mauve auprès des citoyens.

Elle invite la population à participer aux activités suivantes qui se tiendront dans le quartier prochainement :

- Le souper spaghetti organisé par les Chevaliers de Colomb, secteur femmes, qui se tiendra au Centre culturel Georges-Dor, le 22 octobre 2022;
- La mascarade de l'Halloween sur la rue Racine, le 29 octobre 2022;
- Un party hot-dog et l'inauguration du nouveau nom de la Maison des Jeunes, le 22 octobre 2022.

Enfin, en réponse aux questions des administrateurs, elle présente quelques suivis des dossiers en cours :

- La consultation des scénarios possibles pour assurer la sécurité sur la rue de la Joconde débutera prochainement auprès des citoyens concernés, alors qu'elle demeure encore en attente des résultats de l'étude de circulation réalisée récemment dans ce secteur;
- Elle poursuit ses démarches auprès de la Ville de Québec et du ministre Caire concernant les problématiques de circulation dans Val-Bélair;

- Un retour a déjà été effectué au citoyen concerné, en juillet dernier, en regard de la complexité de l'affichage des commerces sur le boulevard Pie-XI.

#### **22-10-04 Période de questions et commentaires du public**

Un citoyen souhaite connaître l'état d'avancement de son dossier pour l'aménagement d'un lave-auto sur l'avenue Industrielle. La conseillère municipale est bien au fait du dossier et l'informe que la décision sera prise lors de la prochaine réunion du conseil d'arrondissement, le 15 novembre prochain. Aussi, à la demande des administrateurs, le citoyen présente brièvement en quoi consiste son projet.

#### **22-10-05 Suivi des activités du conseil de quartier**

- Suivi des activités de sécurité routière

La présidente est fière d'annoncer que l'activité organisée le 1<sup>er</sup> octobre dernier a accueilli plus de 300 visiteurs. À cette occasion, un véhicule de déneigement articulé avec souffleur, un camion muni de grattes et un autobus du RTC étaient sur place, de même qu'une équipe de contrôleurs routiers. La Maison de la Famille Saint-Ambroise était aussi présente, avec des voitures en plastique, et des jeux gonflables étaient disponibles pour amuser les enfants. Selon les commentaires recueillis tout au long de la journée, elle peut affirmer que l'événement a été un succès.

Elle remercie tous les administrateurs pour leur contribution au succès de cette activité, tant à l'organisation qu'au montage et au démontage du site. Elle souligne également la collaboration de M. Michel Meunier de l'organisme Acquis Route, et de M. Bruno Deschênes de la Ville de Québec.

En parallèle, différentes activités de sensibilisation étaient organisées à l'École La Myriade et à l'École l'Orée-des-Bois, où un camion était sur place pour expliquer les dangers aux enfants de même qu'une équipe de contrôleurs routiers. Elle souligne l'excellente collaboration de tous les intervenants impliqués. Aussi, elle fait savoir que chaque élève a été photographié avec un message demandant de ralentir. Ces photos seront transmises aux enseignants qui en assureront la distribution. Une même activité est prévue prochainement avec les élèves de l'École de la Chanterelle.

D'autres activités sont en planification afin de pouvoir dépenser le budget restant, lesquelles se tiendront probablement au printemps 2023.

Finalement, elle fait savoir que des écoles ont déjà manifesté le souhait de pouvoir bénéficier d'une activité semblable l'année prochaine.

- Suivi consultation – Encadrement sur la démolition

La présidente informe les membres qu'elle a participé, le 6 octobre dernier, à l'activité de réflexion pour encadrer la démolition des bâtiments organisée par la Ville de Québec. Elle explique que dans sa stratégie visant à protéger le patrimoine bâti sur son territoire, la Ville suggère une série d'actions concrètes et l'adoption d'un règlement sur la démolition des bâtiments qui visera davantage à rénover les bâtiments dits ancestraux plutôt qu'à les démolir.

À ce sujet, une citoyenne partage sa préoccupation à l'effet que les débris de démolition sont déposés au dépotoir et des enjeux environnementaux que cela peut engendrer. Il s'ensuit une discussion sur l'entreposage et les risques occasionnés par la revente des débris de construction, dont certains peuvent être contaminés, et sur l'encadrement des règles de démolition, dont certains programmes offerts ailleurs au Canada. La conseillère municipale invite la citoyenne à prendre contact avec M<sup>me</sup> Mélissa Coulombe-Leduc si elle souhaite en apprendre davantage sur ce qui est actuellement mis en place pour minimiser les risques environnementaux.

- Suivi consultation – Plan régional des milieux humides et hydriques

La présidente a aussi pris part, le 22 septembre 2022, à une consultation publique portant sur le Plan régional des milieux humides et hydriques. Elle explique que ce plan vise à favoriser un aménagement durable et structurant qui intègre la conservation des milieux hydriques et humides. Le dépôt de ce plan est prévu en décembre 2022 auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Lors des ateliers de travail, elle a pu partager sa préoccupation à l'effet qu'avec la destruction des boisés, l'eau doit se frayer un autre chemin, et beaucoup de maisons de Val-Bélair se retrouvent avec des problèmes d'infiltration d'eau.

Ensuite, elle fait la lecture de certains passages d'un article de M. François Bourque, paru dans le journal *Le Soleil*, le 15 octobre dernier, qui illustre les problèmes avec la gestion des milieux humides.

En réponse aux questionnements des citoyens et des administrateurs, une discussion suit portant sur l'importance d'assurer la survie des petits animaux, la protection des bandes riveraines de même que la nécessité de planter de nouveaux arbres lors de l'abattage pour permettre un meilleur drainage des sols.

## 22-10-06 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 21 septembre 2022

### Résolution CQVB-22-CA-44

Il est proposé par M. Benoît Duchesne, appuyé par M<sup>me</sup> Jane Hicks, de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion du 21 septembre 2022 après avoir ajouté M. Benoît Duchesne à la liste des personnes présentes.

*La proposition est acceptée à l'unanimité.*

En suivi d'un commentaire d'un citoyen concernant l'écoulement d'eau d'une borne fontaine sur la rue du Capitolin, la conseillère municipale explique que le problème est dû à des multiples épisodes d'eau jaune qui nécessitent une purge du système. Une solution permanente est à l'étude, en collaboration avec le Service d'ingénierie de la Ville de Québec.

## 22-10-07 Information, correspondance et trésorerie

### Correspondances

Depuis la dernière réunion, la présidente et la Ville de Québec ont transmis quelques documents d'information aux membres, notamment :

- Une invitation à l'activité de participation publique pour encadrer la démolition des bâtiments, le 6 octobre 2022, à 19 h;
- Les publicités invitant la population à participer à l'activité de sécurité routière, le 1<sup>er</sup> octobre 2022;
- L'invitation à remplir un sondage portant sur la sécurité civile dans la vie quotidienne et les enjeux entourant les sources d'eau potable de la Ville.

La présidente a reçu la revue *Urbanité* qu'elle met à la disposition des administrateurs qui souhaiteraient en prendre connaissance.

### Trésorerie

Le solde du compte était de 6 464,55 \$ au 30 septembre 2022.

Le paiement d'un montant de 6 000 \$ pour assumer les coûts liés à l'activité de sécurité routière pour l'année 2022 a été reçu.

### Résolution CQVB-22-CA-45

Il est proposé par M. Benoît Duchesne, appuyé par M. Charles Gillespie, d'autoriser le paiement d'un montant de 772,06 \$ (chèque # 230) à Amusement Sophie pour la location de jeux gonflables.

*La proposition est acceptée à l'unanimité.*

**Résolution CQVB-22-CA-46**

Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par M. Marc-André Ducharme, d'autoriser le paiement d'un montant de 95 \$ (chèque # 231) à M<sup>me</sup> Caroline Ouellet, pour la rédaction du procès-verbal de la séance du mois de septembre 2022.

*La résolution est adoptée à l'unanimité.*

**22-10-08 Varia**

Un administrateur questionne la conseillère municipale concernant la nouvelle réglementation en lien avec la sécurité aux alentours des piscines. Cette dernière se renseignera auprès des autorités municipales et un suivi sera assuré lors d'une prochaine réunion.

Également, en lien avec les discussions des réunions précédentes concernant l'aménagement d'un terminus, la conseillère municipale suggère que les citoyens intéressés adressent directement la demande au RTC.

**22-10-09 Levée de l'assemblée**

À 21 h 14, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Jean Thibault, de lever la séance.

Le procès-verbal est rédigé par M<sup>me</sup> Caroline Ouellet et révisé par M. Jean Thibault, secrétaire.

*Signature autorisée*

\_\_\_\_\_  
Francine Dion, présidente

*Signature autorisée*

\_\_\_\_\_  
Jean Thibault, secrétaire